



CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CLUB

Les inscriptions se font auprès des membres du bureau au début des cours.

Lors de l'inscription, n'oubliez pas de vous munir de **toutes** les pièces suivantes vous concernant :

Pour une première demande de licence, un certificat médical, de moins d'un an, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique.

Pour un renouvellement de licence (qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité avec la précédente, dans la même fédération sportive et **dans le même club**), le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Entre chaque renouvellement triennal (soit deux renouvellements), vous devez remplir un questionnaire de santé. Vous devrez attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, vous devrez fournir un nouveau certificat médical de moins de un an.

1 photo (nom au dos – obligatoire pour les mineurs et les nouveaux adhérents majeurs)

Fiche d'inscription

(état civil, autorisation parentale, grades / diplômes d'enseignement Aïkido, droit à l'image, etc.)

Montant de la cotisation à régler par chèque libellé à l'ordre de : «AS Mantaise Aïkido»,
Chèque-Vacances, Coupon Sport ou Pass+ Yvelines collégiens .

Bordereau de demande de licence fédérale Aïkido / FFAB (remplis au dojo et signé sur place par l'adhérent majeur ou le responsable légal)

Contacts pour votre inscription :

Président, Serge LECOUBLET - 06 11 57 41 30

Trésorier, Valérie GERVOIS - 06 77 47 30 76

email : contact@aikidoweb.fr

Site web : www.aikidoweb.fr